

PROCÈS VERBAL

Assemblée générale 2024

06.06.2024 – 18h30

Salle Rive gauche - Paroisse protestante du Coude du Rhône, Martigny

Ordre du jour

A. VALAIS SOLIDAIRE

1. Bienvenue et approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2023
3. Rapport d'activités 2023
4. Rapport financier 2023
5. Budget 2024
6. Instance - Élections / Démissions
7. Organisations membres
8. Perspectives 25-28
9. Divers

B. BENEVOLES VALAIS-WALLIS

A. VALAIS SOLIDAIRE

1. Bienvenue et approbation de l'ordre du jour

Le président - Christian Fracheboud - souhaite la bienvenue aux 50 personnes présentes, soit 40 représentants des organisations membres (OM). Il adresse un accueil particulier à une association du Haut-Valais qui a fait le déplacement.

Selon l'invitation reçue au début mai, l'assemblée est organisée en deux temps :

1. La partie formelle avec l'AG de Valais Solidaire ;
2. La présentation par Frédéric Vuignier, secrétaire générale, de Bénévoles Valais-Wallis, dont Valais Solidaire est devenue récemment membre. Grâce à un forfait couvert par Valais Solidaire, toutes les ONG membres deviennent de facto membres de Bénévoles Valais-Wallis et peuvent ainsi bénéficier de toutes les prestations offertes.

Conformément aux statuts (art.8), l'AG a lieu 1x par an et en principe au 1^{er} semestre. La convocation a été envoyée par écrit le 2 mai 2024, soit plus de 2 semaines avant l'AG. L'AG a donc été convoquée conformément aux statuts et nous pouvons valablement siéger. Pour cette séance, Christian Fracheboud nomme, Mme Emmanuelle Sola de l'OM Idées'Elles, scrutatrice du jour.

Par ailleurs, selon l'art.9 al. 2 des statuts, chaque membre peut envoyer des propositions pour l'AG, qui doivent figurer à l'ordre du jour. Aucune proposition n'a été reçue. L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2023

Les OM ont reçu le PV 2023, lequel était joint à la convocation pour l'AG 2024. Le PV 2023 est accepté à l'unanimité par les membres présents. Christian Fracheboud remercie le secrétariat pour sa rédaction.

3. Rapport d'activités 2023

L'année 2023-2024 a été engagée tant pour le Comité que pour Christian Fracheboud. Il a fallu choisir une nouvelle secrétaire générale et l'introduire dans ses fonctions. Un merci particulier à Fabienne Chervaz

(chargée de relations) pour la transmission des dossiers et Antonella Simonetti (coordinatrice FEDERESO) pour sa disponibilité quant aux dossiers FEDERESO/DDC.

Dès son engagement, Stéphanie Berrut a dû finaliser la procédure d'éligibilité de Valais Solidaire auprès de la DDC. Cette phase 1 est nécessaire pour pouvoir déposer une demande de contribution de base (phase 2). L'automne passé, sur requête de la DDC, les Fédérations cantonales de coopération internationale de Suisse latine ont sollicité une demande commune de contribution de base (phase 2), couvrant la période 2025-2028. Cette démarche collective résulte de la convergence des visions, des missions et des actions de chacune des FC, visant à renforcer leur crédibilité face aux grandes ONG suisses. Effectivement, une seule demande est présentée avec un montant non-négligeable (env. CHF 34 mio).

a. Bureau

- Au sein du Bureau, le Comité a créé et mis en place un règlement du personnel, entré en vigueur le 01.01.2024.
- A la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection des données, Valais Solidaire a également créé et validé un document intitulé « politique de traitement des données ». Ce document est publié sur le site internet.
- Valais Solidaire a sollicité la contribution d'un graphiste pour l'élaboration du rapport annuel et de divers documents. Le rapport d'activités 2023 de Valais Solidaire est à votre disposition lors cette assemblée (il est disponible en ligne depuis mai 2024). Il sera envoyé aux organisations membres qui n'ont pas pu être présentes aujourd'hui. De plus, le rapport sera traduit en allemand et disponible en version numérique sur le site internet de la Fédération à la fin du mois de septembre.
- Le Comité s'est penché sur la problématique du financement des infrastructures/maison d'accueil. Une mention stipulant que Valais Solidaire ne finance pas les institutions a été ajoutée dans le « Guide et critères » :

« S'agissant des constructions (par exemple, maison d'accueil, école, dispensaire, etc.), elles ne sont prises en considération que si elles s'intègrent dans un programme existant et à la suite de garanties données à Valais Solidaire pour la prise en charge des frais de fonctionnement (personnel technique, activités, entretien, etc.). En revanche, un projet en lien avec une infrastructure pourrait être financé par Valais Solidaire s'il s'inscrit dans le temps (max. 2 ans), que le titre de propriété soit au nom de l'organisation partenaire et qu'il répond clairement à un besoin identifié. »

- Christian Fracheboud mentionne que la secrétaire générale travaille sur un « Manuel de Valais Solidaire », ce qui permettra d'avoir un document de référence pour le fonctionnement de Valais Solidaire avec ses membres, ainsi que pour le dépôt et le suivi des projets. Il constituera également un précieux outil de gestion qui fixe les procédures et les processus liés à l'analyse des projets.
- Le Bureau envisage de mettre en place une nouvelle fiche simplifiée pour les petites demandes de contribution (CHF 5000-10'000).

b. Retour sur 2023

Stéphanie Berrut reprend le rapport annuel et en fait une brève présentation :

1. Depuis 2020, Valais Solidaire collabore avec la HES dans le cadre de la « Journée des organisations sociales et solidaires ». A la faveur de la présentation de Valais Solidaire, les étudiant-e-s ont découvert la fédération et le travail réalisé. Ils ont également été sensibilisés à la gestion de projet.
2. Au 2^e semestre, des discussions avec plusieurs communes valaisannes ont débuté. Souhaitant mettre l'accent sur la jeunesse, Valais Solidaire a initié des partenariats pédagogiques avec des établissements de formation via des communes. L'idée est d'apporter aux jeunes une éducation civique, en les sensibilisant au développement durable et à ses enjeux. En contrepartie, la commune partenaire sélectionne un projet de développement et lui alloue un financement.
3. Au sein du FEDERESO, plusieurs rencontres ont eu lieu, notamment pour la demande commune de « contribution de base ». Stéphanie Berrut indique que le code de conduite pour la prévention et la lutte contre les abus de pouvoir et les irrégularités a été adopté par le Comité en mars 2023. La stratégie liée à ce Code a été établie par la coordinatrice du FEDERESO. Ce dossier sera approfondi ces prochaines années, notamment dans le cadre du nouveau programme stratégique 2025-2028.

4. Chaque année a lieu la rencontre tripartite avec l'Etat du Valais. En 2023, elle s'est tenue le 30 octobre en présence du Vice-Chancelier (S. Theytaz), d'une délégation de la DDC et de Valais Solidaire.

c. Commissions

La **Commission technique (CT)** a analysé 12 nouveaux projets, lesquels ont mis en valeur des lieux géographiques diversifiés. Au total, 19 projets ont été cofinancés en 2023.

Christian Moulin ayant démissionné de son poste de *Président CT* à la fin de l'année 2023, le Bureau a pris le relais en 2024. 17 projets ont été déposés et sont en cours d'analyse par la CT. Une OM a déposé deux projets. Il est effectivement possible de présenter plus d'un projet, mais la priorité est mise sur le 1^{er} projet.

En raison des jours fériés et des absences pendant le mois de mai, il ne sera pas possible de statuer comme initialement prévu (fin juin). Les projets seront donc validés à la mi-juillet, voire à la fin juillet. Pour l'année prochaine, il est envisagé d'avancer le délai de dépôt au mois de mars. Toutefois, Christian Fracheboud rappelle que les OM peuvent soumettre leur projet avant le délai (anticipation).

La **Commission de contrôle financier (CF)**, présidée par Narcisse Crettenand : Ce dernier précise que la majeure partie du travail est réalisée par la CT. La CF a pour tâche de vérifier que les rapports financiers sont conformes au budget, approuvé par la CT. Le budget ne doit, en aucun cas, être modifié en cours de route. Seuls les comptes peuvent changer. Il est important de noter que tout écart entre les dépenses et les fonds reçus doit être justifié dans le rapport financier pour recevoir le financement. En cas d'écarts, il est nécessaire de réajuster les fonds propres dans le plan de financement du projet.

Commission Information et sensibilisation (CI) : Pour l'heure, cette commission n'est pas active. Il est fort possible que le Bureau reprenne ses tâches.

4. Rapport financier 2024

Stéphanie Berrut présente les comptes de Valais Solidaire, lesquels ont été contrôlés et vérifiés par le fiduciaire FIDAG SA. Les comptes présentent un déficit de CHF 173.30.

Les Etats financiers sont approuvés à l'unanimité par les membres présents.

5. Budget 2024

Sur demande de la DDC, Valais Solidaire a dû réviser son budget 2024 en fonction des comptes 2021-2022-2023. Stéphanie Berrut explique qu'il y a eu des dépenses plus importantes en 2022 et 2023. Ainsi le total des charges pour 2024 s'élève à CHF 409'154.00, alors qu'initialement ce total représentait CHF 500'500.00 CHF. Stéphanie Berrut a cherché à équilibrer le budget, en tenant compte au mieux de la réalité, notamment s'agissant des produits.

Le budget 2024 est accepté à l'unanimité par les membres présents.

6. Instances - démission / élection

Comité :

- Christian Moulin démissionne de la CT et du Comité, il était membre de la CT depuis 2014 et président depuis 2019.
 - Christian Fracheboud remercie Christian Moulin pour son excellente collaboration et pour son travail. Un cadeau lui est remis.
 - Le Comité est à la recherche de nouveaux membres pour étoffer le Comité. Christian Fracheboud et Stéphanie Berrut rencontreront 2 nouvelles personnes intéressées dans le courant de l'été.

Composition du Comité après AG 2024 :

Christian Fracheboud – Patricia Carron – Aline Albasini – Narcisse Crettenand

Commission technique CT :

Christian Fracheboud présente Florence Frossard, nouvelle commissaire technique depuis mai 2024. Florence a 36 ans, elle a grandi à Liddes. Au cours de ses études en sociologie et en management public, elle s'est spécialisée en communication et a fait ses premières expériences professionnelles dans le secteur public. De 2017-2020, avec son conjoint, elle s'est engagée en tant que coopérante avec Comundo à Lima au Pérou. Elle a travaillé au sein d'un mouvement, menant des activités de formation et de plaidoyer en lien avec les enjeux liés au changement climatique. Elle a particulièrement collaboré sur un projet d'accompagnement d'agriculteur-trices urbain-e-s, le renforcement du réseau de communication et la mise en place d'un programme de formation pour jeunes activistes environnementaux. Actuellement, elle est responsable de la communication au sein d'une structure parapublique qui mène des projets de sensibilisation à la gestion des déchets en Suisse romande. Elle s'est engagée, entre 2014 et 2016, auprès de l'association Unipartage et connaît donc bien le cadre logique de Valais Solidaire.

Les membres présents acceptent à l'unanimité et avec applaudissement la candidature de Florence Frossard.

Composition de la CT après AG 2024 :

Gérard Rossier – Marc Bourdon – Christine Eggs – Esther Darioli – Lysiane Papilloud – Mikaël Amsing – Florence Frossard

7. Organisations membres

Christian Fracheboud annonce qu'il n'y a pas eu de démission d'OM en 2023. En revanche, une nouvelle association a demandé à adhérer à Valais Solidaire. Il s'agit de l'Association Hôpital Saint-Luc (hopital-saint-luc.ch), qui œuvre à Cotonou au Bénin. Cette structure sanitaire confessionnelle a été fondée il y a 30 ans par Mgr Isidore de Sousa et a pour vocation de répondre aux besoins sanitaires de la population, en particulier à ceux des plus pauvres. Dans l'objectif d'améliorer la qualité des services offerts par l'Hôpital, un projet d'extension est prévu. Il comprend la création d'un service de radiologie et de réanimation, puis l'amélioration des services d'urgence.

Les membres présents acceptent à l'unanimité et avec applaudissement la nouvelle organisation membre.

8. Perspective 25-28

DDC : La demande commune aux 7 FC pour la « contribution de base » doit être remise au plus tard le 30 juin 2024. La DDC envisage une baisse de 8% sur le budget 2024.

Patricia Carron (membre du Comité) explique que le 3 juin, le Conseil des Etats a pris la décision de retirer 2 mia de CHF à la coopération au développement, mettant en péril la sécurité de la Suisse à longue échéance. Les coupes pratiquées dans la coopération au développement sont « les crises de demain » et ternirait la réputation internationale de la Suisse. Les économies prévues par le Conseil des Etats équivaut à 1/3 du budget. La décision finale revient au Parlement. Il est donc important de se mobiliser et soutenir l'initiative d'Alliance Sud. Si les OM ont des liens avec des parlementaires, notamment du centre et de droite, qui seraient prêts à se mobiliser en faveur de la coopération au développement, merci de prendre contact avec Alliance Sud. Cette dernière peut aussi fournir des argumentaires aux personnes intéressées.

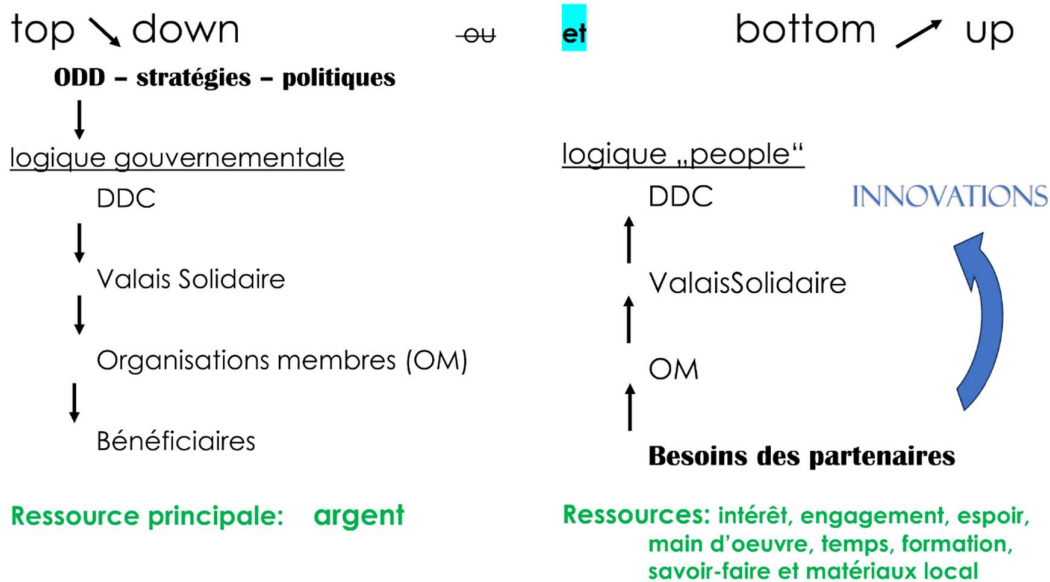
Contrat Etat du Valais : Un mandat de prestation sera signé entre l'Etat du Valais et Valais Solidaire, au courant de l'automne 2024. Stéphanie Berrut a proposé que le contrat répartisse la subvention étatique comme suit : 80% pour les projets et 20% pour les activités (information/sensibilisation) de Valais Solidaire. Le Vice-Chancelier aimerait qu'un membre du Conseil d'Etat soit notre répondant.

25 ans de Valais Solidaire en 2025 : Un groupe de travail a été constitué et une première rencontre a lieu au printemps 2023. Valais Solidaire s'est inscrit à la foire du Valais en tant que « membre d'honneur ». Plusieurs OM ont montré un intérêt à participer à cet événement. Le Bureau invitera toutes les OM à participer ultérieurement.

9. Divers

FELIX KUCHLER

Monsieur Felix K uchler, pr esident de l'OM Maternit  D sir e, partage une r flexion autour des besoins exprim s-ressentis par les b n ficiaires. Un atelier sur cette th matique sera propos  cet automne aux OM.



A noter que Felix K uchler apporte une aide pour remplir les formulaires de demande de contribution aux OM qui le d sirent.

MORIJA

« Appel   manifestation d'int r t » pr sent  par Baptiste Dignac : L'objectif est de positionner Morija en tant que partenaire engag , pr t   partager son savoir-faire et   favoriser un apprentissage mutuel. Morija offre un soutien   la fois technique et financier pour accompagner les projets s lectionn s.



CPA

La Fondation CPA annonce que cet automne une journ e de formation sur « la d localisation de l'aide dans le champ  ducatif » sera organis e. Elle aura certainement lieu   St-Maurice, en collaboration avec la HEP-Valais. Les d tails et les dates seront communiqu s aux OM via le Bureau de Valais Solidaire.

Narcisse Crettenand

Narcisse Crettenand remercie les interventions des OM, notamment Felix K uchler pour ses r flexions.

Christian Fracheboud remercie les membres de l'assemblée pour leur présence ce soir, le Bureau pour l'organisation et un grand merci aux membres du Comité et des Commissions pour leur travail. Il clôt l'AG à 19h40. La séance se poursuit avec la présentation de Bénévoles Valais – Wallis.

B. BENEVOLES VALAIS-WALLIS

Bénévoles Valais Wallis est une association faitière cantonale, reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission de soutenir, promouvoir et développer le bénévolat issu des domaines de la santé, du social, de la culture, du sport et de l'environnement sur l'ensemble du canton du Valais. Frédéric Vuignier, son secrétaire général, présente le bénévolat formel / informel et quelques statistiques.

Valais Solidaire a adhéré à Bénévoles Valais ce printemps en trouvant un arrangement pour que toutes ses organisation membres puissent en bénéficier gratuitement. Les OM peuvent donc dès aujourd'hui accéder à la plateforme de Bénévoles Valais-Wallis et s'inscrire en précisant qu'ils sont membres de Valais Solidaire : www.benevoles-vs.ch

Rédigé le 11.6.2024 par Fabienne Chervaz, Chargée de relations

Corrigé le 14.06.2024 par Stéphanie Berrut, Secrétaire générale

Approuvé le 17.06.2024 par Christian Fracheboud, Président

F. Chervaz
S. Berrut
C. Fracheboud